



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU CANTAL

SECRETARIAT GENERAL

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Bureau de l'Environnement et de l'Utilité Publique

Affaire suivie par Mme Fabienne Gouin-Joulia
Tél. : 04 71 46 23 80 - Fax : 04 71 64 88 01
Courriel : fabienne.gouin@cantal.gouv.fr

N° 101

Aurillac, le 2 FEV. 2019

Monsieur le Président,

J'accuse réception, ce 6 février 2019, de la version complétée et précisée, en date de janvier 2019, de la demande, sollicitée au titre des articles L. 512-1, R. 512-1 et suivants du code de l'environnement, en vue du renouvellement de votre autorisation d'exploiter la carrière de basalte de « La Montagne du Lac », sur le territoire de la commune de VEZE, ce avec extension du périmètre et augmentation de la production.

Votre transmission, composée de 11 exemplaires-papier et de 17 exemplaires numériques, fait suite à ma demande de compléments du 8 novembre 2018.

Je vous informe que je transmets le dossier, pour instruction, à l'Inspection des installations classées de l'Unité interdépartementale Cantal/Allier/Puy-de-Dôme de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Préfet,

Isabelle SIMA

Monsieur Jacques PETELET
Président de la
SAS CARRIERES MONNERON
Allée du Clos de Madame
15 170 NEUSSARGUES - *En - PINATELLE*

Copie au Délégué pour le Cantal de l'Unité interdépartementale de la DREAL.